



CREASTYR SE RAPPROCHE DE L'OBJECTIF D'UNE FILIERE DE RECYCLAGE DES EMBALLAGES PSE ET XPS EN INTEGRANT DE NOUVEAUX PARTENAIRES.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[Paris, 21 mars 2024] ELIPSO, l'association professionnelle représentant les fabricants d'emballages plastique en France accueille la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC) - dont les emballages PSE restent indispensables à de multiples équipements tels que les pompes à chaleur, certains équipements électroménagers ou encore les équipements médicaux - et Indaver, entreprise internationale spécialisée dans la gestion durable des déchets et la récupération de matériaux dans le projet Créastyr. Pour rappel, Indaver, dont l'unité chimique devrait être opérationnelle sur cette seconde partie d'année aura à traiter 80% des volumes de déchets styréniques issus des centres de surtri Français sur les neufs prochaines années.

Le projet Créastyr, qui est la réponse à la loi Climat et Résilience, continue de progresser, avec ses partenaires, dans le développement des schémas de collecte et recyclage pour les emballages ménagers et industriels et commerciaux.

Les travaux initiés en 2023 tels que la réalisation d'essais en centre de tri, le lancement de standards expérimentaux en déchetterie ou système de reprise type emporté/livré et l'étude de la recyclabilité des déchets collectés se poursuivent sur cette année 2024 pour favoriser le développement de la filière de recyclage des emballages XPS et PSE et la faire valider. Différentes études d'indicateurs marché sur le PSE confortent le travail réalisé avec, par exemple, un taux de recyclage de 46% sur le secteur marée (Etude FranceAgrimer¹) ou encore un taux d'environ 50% de recyclage sur les emballages industriels et commerciaux dont la mise en marché représente 60% des emballages PSE (Etude Creastyr/Deloitte 2023). Ces taux sont conformes au regard de l'objectif fixé par la directive Européenne 2018/852 : 50% en 2025 et 55% en 2030.

En outre, le règlement sur les emballages et les déchets d'emballages (« PPWR »), actuellement en cours de finalisation, prévoit que ces styréniques puissent être intégrés dans une filière de recyclage avec, au demeurant, une obligation de recyclabilité à l'échelle industrielle applicable en 2035. D'application directe en droit national sans mesure de transposition, la loi française devra nécessairement s'adapter à ce schéma plus réaliste et plus souple.

Le développement d'une filière de recyclage des emballages XPS/PSE permettra le maintien, voire la croissance des outils industriels sur le territoire français, notamment des différentes usines de recyclage et transformation des matières styréniques, tout en pérennisant sur le marché un emballage économiquement très avantageux (en sus de ces caractéristiques fonctionnelles) dont le coût peut s'avérer être 2 à 3 fois inférieur aux autres matériaux de substitution.

Avec l'ensemble des signataires de la feuille de route, dont dorénavant la FIEEC et Indaver, le projet Créastyr poursuit la mise en œuvre de sa feuille de route afin d'atteindre son objectif de la mise en place d'une filière de recyclage effective du polystyrène expansé en France.

¹https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/73040/document/synthese_etude_polystyrene.pdf?version=1

ELIPSO est l'association professionnelle qui représente les fabricants d'emballage plastique (rigide et souple) en France. Nos entreprises, présentes sur tout le territoire français, emploient 38 000 collaborateurs dans 320 entreprises (majoritairement des PME) pour un chiffre d'affaires annuel de 8,1 milliards d'euros.

elipso.org / Twitter : @Elipsoemballage - contact@elipso.org - 01 46 22 33 66